

## 2025/2026

# Trousseau pour l'internat

- 1 Drap « housse » et 1 drap plat (pour lit 90x190) (les sacs de couchage sont interdits)
- 1 couverture ou 1 couette,
- 1 traversin et 1 taie de traversin,
- 1 couvre lit (facultatif),
- 1 nécessaire de toilette (serviette, gel douche, brosse à dent, dentifrice, peigne...)
- 1 pyjama (été ou hiver selon saison)
- Des vêtements de rechange (pour 5 jours)
- Un cadenas pour le casier de l'internat. Un double des clés (avec nom et prénom de l'élève) est à donner au surveillant d'internat le jour de la rentrée.

Les parents et responsables légaux doivent veiller à ce que leur enfant change régulièrement son linge de lit et de toilette, et dispose d'habits en quantité suffisante pour sa propreté vestimentaire.

Merci de noter qu'aucun objet de valeur ne peut être introduit à l'internat

**En cas de vol l'établissement ne pourra pas être tenu pour responsable**